



**RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS
DU BUREAU POLITIQUE DE LA COMMISSION
INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM
13 mars 2014 - Patras (Dytiki Ellada-Grèce)**

1. MESSAGES POLITIQUES

Après en avoir débattu avec ses membres, le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne a approuvé et adopté:

- **La Déclaration de Patras :** « *Vers une feuille de route pour les stratégies macro-régionales en Méditerranée* ». ¹
- Les lignes générales de l'ébauche de la **Commission Interméditerranéenne** intitulée « **Feuille de route pour les stratégies macro-régionales en Méditerranée** ».
- **La Déclaration de Ljubljana :** « *Réponses aux défis des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les habitations* ».

Le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne a également pris note de la version finale du **rapport ARLEM-ECOTER sur une stratégie de cohésion pour la Méditerranée**, rédigée tout au long de l'année 2013 par la Présidence de la Commission Interméditerranéenne - avec le soutien des membres de l'ARLEM, du Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne et des Régions membres. Ce rapport a été récemment approuvé par la session plénière de l'ARLEM qui s'est tenue à Tanger (Maroc) le 24 février 2014.

2. QUESTIONS INTERNES

Le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne a approuvé:

- **Les documents financiers** de la Commission Interméditerranéenne: comptes 2013 et état d'avancement du budget 2014.
- **L'adhésion de deux régions marocaines : Garb-Charda-Beni-Hsen et Taza-Al Hoceima-Taounate.** Ces deux Régions ont présenté une demande formelle d'adhésion à la CRPM et à sa Commission Interméditerranéenne. Leur demande a été approuvée une première fois par le dernier Bureau politique de la CRPM (février 2014 à Leiden), puis par le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne. L'approbation sera ratifiée par l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM. Sur la base des contacts actuels de la CRPM et de la Commission Interméditerranéenne, d'autres nouvelles autorités de pays euro-méditerranéens pourraient demander à devenir membres de la CRPM et de sa Commission Interméditerranéenne en 2014 et en 2015.
- **Le projet général d'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale**².

¹ Deux brefs amendements ajoutés durant la session à la demande de certains membres ont été approuvés par le Bureau.

Les Régions ont de plus été informées des principaux **résultats et activités** de la Commission Interméditerranéenne durant la période d'octobre 2013 à mars 2014 (voir rapport d'activités) et des perspectives de mise en œuvre du plan d'action pour 2014 (priorités principales, séminaires et conférences, activités de *lobbying*, projets, contacts avec de nouveaux membres potentiels, relations institutionnelles, etc.).

En termes de **calendrier** et sur la base des propositions formulées par les membres, les prochaines réunions des organes décisionnels de la Commission Interméditerranéenne sont les suivantes :

- Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne à Venise (Vénétie-Italie) – Juin 2014
- Réunion plénière de la Commission Interméditerranéenne à Umeå (Västerbotten-Suède) – 24 septembre 2014
- Réunion du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne à Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur-France) – Décembre 2014

Le changement de mandat de la Commission Interméditerranéenne se fera dans le cadre de l'Assemblée générale de septembre 2014. Le Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne enverra la demande de candidature 4 mois avant conformément aux règles de procédure internes.

Le reste des réunions, initiatives et événements pertinents est inclus dans le calendrier provisoire envoyé aux membres du Bureau politique par le Secrétariat et périodiquement actualisé sur le site internet de la Commission Interméditerranéenne. Les événements les plus importants concernant la Feuille de route pour les stratégies macro-régionales en Méditerranée pourraient être les suivants :

- Réunions possibles avec les représentants permanents des pays méditerranéens de l'UE à organiser à Bruxelles avant l'Assemblée générale.
- Réunion politique et technique sur les stratégies macro-régionales en Méditerranée à organiser peut-être à Rome, avec l'événement annuel Platforma, durant le semestre italien de la présidence de l'UE.

3. GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

Les groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne développent leurs tâches sur la base des plans d'action spécifiques approuvés lors de l'Assemblée générale de Barcelone en 2013.

Les calendriers et réunions spécifiques pour 2014 sont envoyés de manière ponctuelle par le Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne en coordination avec les coordinateurs des groupes de travail.

Lors de la réunion du Bureau politique, les Régions ont été informées de l'état des activités principales de tous les groupes de travail³ ainsi que de ses actions concrètes et de ses possibles synergies actuelles et futures (documents de politique, enquêtes, projets européens, relations avec les parties prenantes externes).

4. SÉMINAIRE SUR LES POLITIQUES MARITIMES INTÉGRÉES : VERS DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR MARITIME DES RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES

Le séminaire sur la Politique maritime intégrée qui s'est tenu le 14 mars 2014 a été développé conformément aux accords conclus lors de la réunion du Bureau politique technique de Barcelone (décembre 2013) en s'appuyant sur le prestige de la présidence grecque de l'UE et sur la présence d'orateurs issus de la Commission européenne, du Parlement européen, de plusieurs régions et d'autres parties prenantes. Les présentations sont disponibles sur le site Web de la Commission Interméditerranéenne.

Les débats ont permis de souligner le besoin particulier de favoriser, entre les régions de la CRPM et la Commission Interméditerranéenne, l'échange au sujet des stratégies de spécialisation intelligente, plus particulièrement en ce qui concerne la croissance bleue et le secteur maritime. Dans cette optique, les secrétariats de la Commission Interméditerranéenne et de la CRPM travailleront sur une enquête spécifique en la matière en vue de favoriser l'échange de pratiques d'excellence entre les membres, d'évaluer l'impact des stratégies et d'apporter un soutien constant au travail des institutions européennes.

2 Les dates initiales de la réunion – 19/20 juin – sont susceptibles d'être modifiées, car le vice-président du gouvernement catalan doit irrévocablement demeurer en Catalogne en cas d'absence imprévue du président durant cette période.

³ Voir la présentation du Secrétaire exécutif